



Conseil Général
Haut-Rhin

Environnement et cadre de vie



> La charte de l'éco-citoyen

N° Vert 0800 22 68 68

Appel gratuit depuis un poste fixe

La charte de l'éco-citoyen (ne)

Tout homme a droit à un environnement de qualité et à la satisfaction de ses besoins sociaux et économiques. La notion de "Développement Durable" traduit cette exigence : il s'agit d'un pacte signé avec les générations futures, avec la nature et entre les pays du Nord et du Sud. L'éco-citoyenneté est le moyen de traduire ces solidarités au quotidien par des gestes simples en faveur de l'environnement.

L'air



L'air est l'élément le plus indispensable à la vie. En effet, on peut vivre 30 jours sans manger, 3 jours sans boire, mais guère plus de 3 minutes sans respirer. Nous inhalons chaque jour près de 15 m³ d'air : sa bonne qualité est donc indispensable. La pollution atmosphérique provoque des déséquilibres à l'échelle planétaire (effet de serre, couche d'ozone) qui agissent sur le réchauffement climatique et se manifestent sous nos latitudes par une fréquence accrue des tempêtes et des inondations. L'essentiel de cette pollution est due à l'utilisation de combustibles fossiles dans les transports (automobile, transport aérien), la production d'énergie (chauffage, électricité) et l'industrie.

L'eau



La couleur caractéristique de notre "planète bleue" provient de ce que les trois-quarts de sa surface est couverte par des océans. Cette spécificité a favorisé l'apparition de la vie sur Terre : nous sommes nous-mêmes constitués à 70 % d'eau ! L'eau est donc abondante sur notre planète, mais 97,5 % de cette eau est salée et les 3/4 de l'eau douce sont stockés dans les calottes glaciaires. Si l'eau ne manque heureusement pas sous nos climats, sa qualité se dégrade cependant rapidement sous l'impact des activités humaines (particuliers, industrie, agriculture).

Il convient de réduire les déchets à la source, de les valoriser par recyclage ou compostage et d'économiser ainsi des matières premières : les ressources naturelles ne sont en effet pas inépuisables et il faut éviter leur gaspillage.

Les pollutions et nuisances

La vie en société suppose le respect de règles de conduite communes. A une époque où se multiplient les "incivilités", il convient de respecter quelques principes qui faciliteront les relations de bon voisinage en rappelant que l'"environnement des uns s'arrête où commence celui des autres".




Les déchets

Le développement économique des "trente glorieuses" s'est traduit entre autres par un accroissement exponentiel de la production de déchets. Si l'on peut se réjouir d'une amélioration de notre niveau de vie, il est nécessaire de combattre les effets pervers de la "société de consommation". C'est pourquoi,



Être éco-citoyen à la maison

 **Trier tous ses déchets recyclables, compostables encombrants, réutilisables ou toxiques :**

- Trier les emballages en verre, papier-carton, flacons en plastique et les journaux magazines
- Fabriquer un engrais naturel en compostant ses déchets organiques dans son jardin
- Déposer les encombrants (meubles, électroménager, gravats, déchets de jardin...) et les déchets toxiques (peintures, solvants, pesticides, batteries) à la déchetterie
- Apporter les appareils frigorifiques



à la déchetterie, où les CFC (chlorofluorocarbures), destructeurs de la couche d'ozone, seront pompés

- Ramener directement les piles, les médicaments et les pneumatiques chez le vendeur, qui a l'obligation légale de les reprendre
- Donner à des associations caritatives les meubles ou les appareils ménagers en bon état, les lunettes, les bouchons en liège ou en plastique, les vêtements, les jouets ou les livres scolaires

Économiser l'eau et éviter de la polluer :

- Réparer les robinets qui fuient, limiter le débit de la chasse d'eau
- Préférer la douche au bain, fermer le robinet lorsqu'on se brosse les dents ou se rase
- Éviter de surdoser les lessives et autres produits de nettoyage
- Ne pas verser des solvants ou de l'huile dans le lavabo ou les WC



Contrôler sa consommation électrique et son chauffage et réaliser ainsi des économies :

- Réguler le chauffage et ne pas surchauffer notamment la chambre à coucher
- Penser à isoler les combles et les fenêtres (double vitrage)
- Économiser l'électricité : éteindre les lumières lorsque l'on quitte une pièce, éteindre son téléviseur plutôt que de le laisser en veille, choisir des appareils électroménagers peu énergivores, éviter les sèche-linge si on peut faire sécher son linge à l'air libre, utiliser des lampes à basse consommation...
- Penser aux énergies renouvelables : chauffe-eau solaire pour l'eau

sanitaire, chauffage bois

- Pour une maison neuve, privilégier l'approche HQE (haute qualité environnementale) : architecture bioclimatique, géothermie, puits canadien, photo-voltaïque, éolienne, récupération de l'eau de pluie...

Éviter les nuisances de voisinage :

- Ne pas brûler les végétaux en plein air
- Éviter les bruits excessifs ou répétés notamment la nuit et le week-end

Être éco-citoyen en ville et sur la route

Respecter les espaces communs :

- Ne pas jeter de papiers gras sur le trottoir
- Ramasser les crottes de son chien



Limiter sa part dans la pollution générale

- Privilégier les transports en commun, les deux-roues ou la marche à pied pour se déplacer en ville
- En voiture, rouler en souplesse (jusqu'à 25 % d'économie de carburant) et avec courtoisie
- En cas d'épisode de pollution, éviter de sortir et d'utiliser son véhicule

Être éco-citoyen au travail

Rester actif sur son lieu de travail

- Utiliser les transports en commun ou partager un véhicule avec plusieurs collègues (covoiturage) pour aller au travail
- Organiser la collecte des vieux papiers au bureau, s'en servir comme brouillon
- Imprimer le papier en recto-verso
- Privilégier les éco-produits pour les fournitures de bureau

Être éco-citoyen au magasin

Réduire la production des déchets à la source par un comportement de consommateur responsable :





- Éviter les suremballages, acheter au détail ou en vrac
- Prendre un panier, un sac ou un filet

pour ses courses, pour éviter les sacs plastiques

- Préférer les produits durables, réparables à ceux qui sont à usage unique (rasoirs, assiettes, couverts et gobelets jetables)
- Préférer les appareils fonctionnant sur secteur plutôt qu'avec des piles
- Privilégier les bouteilles consignées : 1 bouteille consignée remplace 100 bouteilles "jetables"
- Assurer une seconde vie à vos emballages : utiliser les sacs de sortie de caisse comme sacs poubelle, d'autres emballages pour la congélation ou comme écuille pour les animaux domestiques
- Boire l'eau du robinet (500 fois moins chère que l'eau en bouteille)
- Acheter des produits recyclés pour encourager les filières de recyclage (par exemple le papier)
- Préférer les éco-produits, notamment ceux marqués par un label (NF Environnement, é c o l a b e l européen)
- Privilégier les produits du terroir, pour des raisons de traçabilité et de sécurité alimentaire, ainsi que les denrées issues de l'agriculture biologique ou raisonnée
- Privilégier les produits issus du commerce équitable, ne pas acheter de bois exotique ou de denrées produites dans des conditions sociales ou environnementales inacceptables (travail des enfants)



Votre geste contribue à :

-  Limiter la pollution atmosphérique et l'effet de serre
-  Économiser l'eau et réduire la pollution du milieu aquatique
-  Réduire à la source et valoriser les déchets
-  Améliorer la vie en société

Pour en savoir plus
n° vert 0800 22 68 68

Contact

> Conseil Général du Haut-Rhin
Pôle Environnement et Cadre de Vie
Service du Recyclage et de l'Air

100 avenue d'Alsace – BP 20351

68006 Colmar Cedex

N° Vert 0800 22 68 68

Fax. 03 89 21 64 51

e-mail : herisson@cg68.fr

